

Est en situation de précarité énergétique...

Une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.



La précarité énergétique concerne essentiellement les ménages souffrant de difficultés économiques et sociales qui ne leur permettent pas de se chauffer convenablement. Cette définition fait référence à trois notions imbriquées, la situation sociale et économique du ménage, la qualité thermique du logement et son usage, et l'accès à l'énergie.

Les missions de SOIHA :



Volet 1 : Informer les propriétaires occupants qui souhaitent une information de rénovation énergétique de leur logement.



Volet 2 : Réaliser des visites à domicile gratuites (financées par le département) auprès des propriétaires occupants, sous condition de ressources Anah. La visite à domicile vise à apporter des conseils neutres et individualisés sur les travaux à réaliser et les aides financières mobilisables.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond* de ressources ...	
	des ménages à ressources «très modestes»	des ménages à ressources «modestes»
1	14 879	19 074
2	21 760	27 896
3	26 170	33 547
4	30 572	39 192
5	34 993	44 860
Par personne supplémentaire	4 412	5 651

* plafond 2020 pour les avis d'imposition 2019 sur l'année 2018.



Volet 3 : Réaliser des simulations de travaux de rénovation énergétique et des simulations de financement.